



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 20 juin 2024

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 AUX STRUCTURES RELEVANT DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE ET DE L'INSERTION

Au titre des politiques publiques des solidarités, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, aux associations et organismes intervenant dans le champ de l'Action Sociale de Proximité et de l'Insertion, sous réserve, pour les bénéficiaires organismes de droit privé d'une ou plusieurs subventions atteignant un montant total supérieur à 23 000€, de la signature préalable des conventions afférentes.

Pour le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **9 093€**, au CCAS de Thann, pour le fonctionnement de l'épicerie sociale.

SOUTIEN À L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE ET A DES ACTIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA HAINE ET LE RACISME

La Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé attribuer des subventions au titre de l'appel à projets Jeunes citoyens 2024 (co-porté par la CAF, MSA et CeA), ainsi que dans le cadre du Plan de Lutte contre la Haine et le Racisme, pour un montant total de 82 450€.

Pour le canton de Cernay, au titre de l'appels à projets Jeunes Citoyens 2024, le montant total s'élève à 6 500€ et se répartit comme suit:

- **3 000€**, au Centre Socio-culturel Agora de Cernay, dont :
 - ✓ 1 000€, pour l'appel à projets Jeunes citoyens 2024 - « Pose ta Manette »,
 - ✓ 1 000€, pour l'appel à projets Jeunes citoyens 2024 - « Chantiers actions Pôle Jeunes »,
 - ✓ 1 000€, pour l'appel à projets Jeunes citoyens 2024 - « Parcours numérique »,
- **1 500€**, à l'association de gestion du centre socio-culturel de Thann,
- **1 000€**, à l'association « Boxe Olympique » de Cernay,
- **1 000€**, au club de plongée sous-marine de Cernay.

SUBVENTIONS 2024 POUR 3 POSTES D'ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE

La Commission permanente a décidé d'accorder des subventions de fonctionnement, pour l'aide au financement de 3 postes d'animateurs des Relais Petite enfance, pour le canton de Cernay, d'un montant de total de **3 900€**, réparti comme suit :

- **3 000€**, à la Communauté de communes de Thann-Cernay, pour l'aide au financement de 2 postes d'animateurs de Relais petite enfance,



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **900€**, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour l'aide au financement d'un poste d'animateur de Relais petite enfance.

PARTICIPATION FINANCIÈRE EN FAVEUR DES ONZE CENTRES DE SANTE SEXUELLE EXTERNALISÉS ET DES CONSULTATIONS PRE ET POSTNATALES DE PMI AUX HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG POUR L'ANNEE 2024

Les Centres de Santé Sexuelle externalisés aux hôpitaux, au titre de l'exercice 2024, (CSS - anciennement Centre de planification et d'Education Familiale) réalisent un travail de prévention essentiel auprès des futurs parents. Ils facilitent l'accès à la contraception, notamment auprès des jeunes, et contribuent à la prévention des grossesses non désirées, pour permettre, à terme, l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **44 000€**, accordé par la Commission permanente, au Groupe hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace – Site de Thann, pour assurer le fonctionnement en 2024 du Centre de Santé Sexuelle (CSS) pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES ET AUX RENCONTRES « 1 CLUB, 1 COLLÈGE » ET PARTENARIAT AVEC LE CREPS DE STRASBOURG - MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE DU GRAND EST

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de soutien à l'organisation de manifestations sportives, ainsi qu'au titre du dispositif « Un collège, un club » pour les rencontres organisées pendant la saison sportive 2023/2024 par les clubs évoluant en Nationale 1, pour un montant total de 108 031 €.

Elle a aussi approuvé la convention de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Maison régionale de la performance, dont l'objectif est de contribuer le mieux possible au développement du sport de haut niveau sur le territoire alsacien.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **22 691€** et se répartit comme suit :

- **11 844€**, à l'association « L'Alsacienne Organisation », pour la préparation de la manifestation « L'Alsacienne »,
- **9 342€**, à GNFY France à Cernay, pour l'organisation du GNFY Thann Grand-Ballon à Thann,
- **1 505€**, à l'association des Tireurs du Ball Trap Cernay Alsace, pour l'organisation du championnat de France Fosse Olympique et Double-Trap.

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Au titre du fonds de secours d'urgence pour les associations alsaciennes et du Club Vosgien, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations alsaciennes en difficultés passagères un montant total de 125 050€.



Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **38 000€**, au Club Vosgien association départementale du Haut-Rhin à Saint-Amarin, réparti comme suit :
 - 34 000€, pour soutenir les actions de l'association,
 - 4 000€, pour la mise à jour en 2024, de la numérisation des itinéraires pédestres du Club Vosgien.

SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS, SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS CULTUREL DES TERRITOIRES ET CONVENTION TYPE SOUS LES ETOILES D'ALSACE"

Au titre du soutien aux acteurs culturels et du fonds culturel des territoires, la Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 839 000€ et 26 245€ en investissement, au titre du fonds d'accompagnement à la transition énergétique des équipements scéniques. Elle a approuvé la convention au titre de l'organisation du festival "Sous les étoiles d'Alsace" dans le cadre de la saison culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **16 957€**, et se répartit comme suit :

- **7 800€**, à l'association "Pour la fête de l'Eau de Wattwiller", pour l'organisation du festival d'art contemporain FEW 2024 "Dansons sous la pluie" du 09/06/2024 au 23/06/2024
- **4 000€**, à l'association CAP (Culture, Animation, Projets) , pour l'organisation du festival de Jazz Amarinois,
- **2 000€**, à l'association "Le Marsktein, ça vous gagne", pour l'organisation du 20ème festival CirköMarktstein pour scolaire et tout public,
- **2 000€**, à l'association "Les Musicales du Parc de Wesserling", pour l'organisation du 18ème festival de piano et musique de chambre "Les Musicales du Parc de Wesserling",
- **1 157€**, au Cercle Catholique Sainte-Marie d'Oderen, pour l'équipement de projecteurs LED.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

- **800€**, à l'association du Souvenir Français, pour l'organisation d'un voyage à Paris avec les élèves de la classe colorée du collège R. Schuman de Saint-Amarin.

ACQUISITION DE SIX PARCELLES DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE REHAUSSE DU BARRAGE DE LA LAUCH

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation et de réhausse du barrage de la Lauch, la Commission Permanente a décidé de l'acquisition de six parcelles à FELLERING, propriétés de la Commune, représentant une surface totale de 150,05 ares pour un montant de **45 248,50€**.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Dans le cadre du passage de la Flamme olympique sur le territoire Sud Alsace à Huningue le 26 juin 2024, les 10 Conseillers d'Alsace du territoire ont décidé de contribuer solidairement à l'organisation de cet événementiel unique, avec un soutien de chacun à hauteur 700€, au titre de leur Fonds de Solidarité Territoriale (FST).

Aussi, la Commission permanente a attribué une subvention d'un montant de **7 000€** à la Ville de Huningue pour l'acquisition de matériel sportif divers.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu